

REPUBLIQUE DU MALI  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

**ANNUAIRE STATISTIQUE  
NATIONAL DU MALI 2022**

Février 2024



## **SOMMAIRE**

I.	AVANT PROPOS .....	2
II.	LISTE DES TABLEAUX.....	3
III.	SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
IV.	APERÇU GEOGRAPHIQUE .....	6
V.	APERÇU HISTORIQUE.....	8
VI.	PRINCIPAUX EVENEMENTS.....	15

## **AVANT PROPOS**

L'Institut National de la Statistique vous présente l'annuaire statistique du Mali, l'édition 2022.

L'annuaire statistique du Mali est une publication en matière d'information statistique générale couvrant plusieurs domaines : économique, social, etc. Il est mis à la disposition des utilisateurs, pour accéder aux données statistiques disponibles.

En effet, l'INSTAT remercie toutes les administrations publiques et parapubliques ayant contribué à l'élaboration dudit document, à travers la fourniture des informations.

Par ailleurs, nous restons à l'écoute de tous nos lecteurs pour leurs suggestions d'amélioration de la qualité des prochaines éditions.

**Le Directeur Général**

**Dr Arouna SOUGANE**  
Chevalier de l'ordre national

## Table des matières

TABLEAU 1: NIVEAU D'ATTEINTE DE CERTAINS INDICATEURS EN 2021 ET 2022.....	18
TABLEAU 2: EFFECTIF ET RATIO DU PERSONNEL SOIGNANT PAR REGION EN 2022.....	19
TABLEAU 3: CONSULTATIONS CURATIVES PAR REGION EN 2022.....	20
TABLEAU 4: CONSULTATIONS EFFECTUEES ET REFERENCES REÇUES DANS LES HOPITAUX ET CSREF EN 2022.....	21
TABLEAU 5 : STATISTIQUES DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI.....	23
TABLEAU 6: STATISTIQUES DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.....	26
TABLEAU 7: STATISTIQUES DE LA JUSTICE ET DE LA SECURITE ROUTIERE.....	28
TABLEAU 8: NOMBRE DE VICTIMES ENREGISTREES PAR LA PROTECTION CIVILE DE 2018 A 2022 (UNITE : NOMBRE).....	29
TABLEAU 9: STATISTIQUES DU NOMBRE DE BLESSES D'ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIERE PAR REGION DE L'ANNEE 2022.....	30
TABLEAU 10: STATISTIQUES DU NOMBRE DE TUES D'ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIERES PAR REGION DE L'ANNEE 2022.....	31
TABLEAU 11: COMPARATIF DES ACCIDENTS MORTELS CONSTATES PAR LA GENDARMERIE NATIONALE DE 2018 A 2022.....	32
TABLEAU 12: STATISTIQUES DE LA COMPTABILITE NATIONALE DE 2018 A 2022.....	34
TABLEAU 13: STATISTIQUES DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DE 2018 A 2022.....	36
TABLEAU 14: STATISTIQUES DE L'ELEVAGE DE 2018 A 2022.....	38
TABLEAU 15 : PRINCIPAUX ANIMAUX ABATTUS DE 2018 A 2022.....	38
TABLEAU 16: PRINCIPAUX ANIMAUX VENDUS SUR LES MARCHES A BETAIL SUIVIS DE 2018 A 2022.....	39
TABLEAU 17: DENSITE DU BETAIL (NOMBRE DE BETAIL PAR UNITE DE PATURAGE) DE 2018 A 2022.....	39
TABLEAU 18: STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE DE 2018 A 2022.....	41
TABLEAU 19: STATISTIQUES DE L'ENERGIE.....	44
TABLEAU 20: SITUATION DES TITRES MINIERES EN COURS DE VALIDITE.....	46
TABLEAU 21: PRODUCTIONS D'OR BRUT PAR SOCIETES MINIERES (UNITE : TONNE).....	47
TABLEAU 22: PART DU SECTEUR MINIER DANS LE PIB (EN MILLIARDS DE FRANCS CFA), DE 2018 A 2022.....	48
TABLEAU 23: VALEUR DES EXPORTATIONS DE LA PRODUCTION NATIONALE (EN MILLIARDS DE FRANCS FCFA), DE 2018 A 2022.....	49

<b>TABLEAU 24: SITUATION DES EMPLOIS EXISTANTS DANS LES SOCIETES MINIERES DE 2018 A 2022.....</b>	<b>50</b>
<b>TABLEAU 25: TAUX DE COUVERTURES DES BESOINS EN EAU, DE 2018 A 2022 PAR REGION (UNITE : %).....</b>	<b>51</b>
<b>TABLEAU 26: STATISTIQUE DE LA SOMAGEP DE 2018 A 2022 .....</b>	<b>52</b>
<b>TABLEAU 27: EVOLUTION D'EXPLOITATION ANNUELLE AUTORISEE EN BOIS D'ŒUVRE ET BOIS DE SERVICE PAR REGION DE 2019 A 2022 .....</b>	<b>52</b>
<b>TABLEAU 28: STATISTIQUES DES POSTES ET TELECOMMUNICATION DE 2018 A 2022 .....</b>	<b>55</b>
<b>TABLEAU 29: STATISTIQUES DES PRIX .....</b>	<b>57</b>
<b>TABLEAU 30: STATISTIQUES DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2018 A 2022.....</b>	<b>59</b>
<b>TABLEAU 31: STATISTIQUES DES RESSOURCES NATURELLES, DE 2018 A 2022 .....</b>	<b>61</b>

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

ADEMA – PASJ : Alliance pour la Démocratie au Mali - Parti Africain pour la Solidarité et la Justice AMRTP : Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information, de la Communication et des Postes

ANASER : Agence Nationale de Sécurité Routière

BIT : Bureau International du Travail

BCEAO : Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest

CAN : Coupe d'Afrique des Nations

CFA : Colonie Française d'Afrique

CPS : Cellule de Planification et de Statistique

CPS/SME : Cellule de Planification et de Statistique/Secteur Mines et Energie CPS/SDR : Cellule de Planification et de Statistique/Secteur Développement Rural CPS/SCJ : Cellule de Planification

et de Statistique/Secteur Culture et Jeunesse

CPS/SATFPSI : Cellule de Planification et de Statistique/Secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure

CPS/SS - DS - PF : Cellule de Planification et de Statistique/Secteur Santé - Développement Social et Promotion de la Femme, Enfant et Famille

CMLN : Comité Militaire de Libération Nationale

CTSP : Comité de Transition pour le Salut du Peuple CNID : Congrès National d'Initiative Démocratique

CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante CICB : Centre International de Conférence de Bamako DGE : Délégation Générale aux Elections

DGDP : Direction Générale des Dettes Publiques

DGEF : Direction Générale des Eaux et Forêts DNP : Direction Nationale de la Population

DNR : Direction Nationale des Routes

DNPIA : Direction Nationale des Productions et des Industries Animales

DNSI : Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique

DRH : Direction des Ressources Humaines

EDM : Energie Du Mali

EDSM : Enquête Démographique et de Santé du Mali

EHCVM : Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages

EMOP : Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages  
FAMa : Forces Armées Maliennes  
FMI : Fonds Monétaire International  
INSTAT : Institut National de la Statistique  
JMP : Journée Minière et Pétrolière du Mali  
MINUSMA : Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali  
PIB = Produit Intérieur Brut  
PDP = Parti Démocratique Progressiste  
PAJERKO = Projet d'Appui aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux de Koulikoro  
UDPM : Union Démocratique du Peuple Malien  
UMOA : Union Monétaire Ouest Africain  
USRDA = Union Soudanaise pour le Rassemblement Démocratique Africain  
R DA : Rassemblement Démocratique Africain  
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat  
RPM : Rassemblement Pour le Mali  
SOMAGEP : Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable  
- : Pas Disponible

## APERÇU GÉOGRAPHIQUE

Le Mali s'étend entre le 10<sup>ème</sup> et le 25<sup>ème</sup> degré de latitude nord d'une part et d'autre part entre le 4<sup>ème</sup> degré de longitude Est et le 12<sup>ème</sup> degré de longitude Ouest, sur une superficie de 1 241 238 km<sup>2</sup>

### 1 RELIEF MONOTONE ET PLAT

Le Mali est une immense plaine entourée de hauteurs, des altitudes les plus marquées sont :

- au Sud-ouest et à l'Ouest, les contreforts du Fouta Djallon, le Mont Manding (734 m) et les Monts du Bambou ;
- à l'Est, de Bandiagara à Hombori, des falaises (1150 m à Hombori) qui sont les rebords des plateaux Dogon ;
- à l'extrême Nord, l'Adrar des Iforas prolonge le massif saharien du Hoggar (sommet 850m) ;
- au Sud-est, le massif du Kéné Dougou (800 m).

### 2 CLIMAT

La situation en altitude et la continentalité agissent sur les éléments du climat et font du Mali un pays continental à caractère soudano-sahélien :

- En janvier, les basses pressions équatoriales ne dépassent guère le golfe de Guinée, le Mali est alors balayé par le souffle de l'anticyclone de haute pression dirigée sur le Sahara, qu'on appelle harmattan (un vent du Nord-est). Il a un effet desséchant, et accentue en avril-mai l'effet des températures élevées qui règnent sur l'ensemble du pays.
- En juillet, les basses pressions intertropicales se situent autour du 20<sup>ème</sup> degré de latitude Nord. Le Mali, à l'instar du reste de l'Afrique Occidentale, est soumis à l'alizé austral issu de l'anticyclone établi sur l'Atlantique Sud.

Cet alizé austral entre en contact avec l'air continental boréal, à la fois chaud et sec sur le front intertropical. Le front intertropical atteint le Sud du Mali au mois de mai (début de la saison des pluies) et continue sa progression vers le Nord jusqu'au 21<sup>ème</sup> degré de latitude nord en juillet.

Les moyennes mensuelles des températures sont comprises entre 27°C et 31°C, l'amplitude thermique croît avec la latitude 5° à 6°C à Sikasso au Sud et 16°C à Tessalit au Nord.

Deux grandes saisons se partagent l'année :

- la saison sèche dont la durée varie de 9 mois au Nord, à 5 ou 6 mois au Sud ;
- la saison humide (ou hivernage) dure de mai à octobre au sud, de juillet à septembre au Nord.

Les précipitations diminuent du Sud vers le Nord (plus de 1300 mm/an au sud de Sikasso, et moins de 100 mm/an à Tessalit), déterminant ainsi trois zones climatiques caractérisées par la durée de leur hivernage, le delta intérieur du Niger présentant une nuance régionale particulière :

- au Nord, le désert occupe plus de 50 % du territoire, il est chaud et sec, les précipitations sont irrégulières et violentes, elles sont inférieures à 200 mm de pluies par an.
- au Centre, la zone sahélienne, au nord d'une ligne Kayes - Ségou - Mopti, elle occupe 27 % du territoire et reçoit 300 mm de pluies par an (entre juin et septembre).
- au Sud, la zone soudanienne, elle occupe 23 % du territoire et reçoit 700 à 1300 mm de pluies par an entre mai et début octobre, les températures restent élevées (27°C).

### 3 HYDROGRAPHIE

Le Mali est arrosé par deux grands fleuves : le Sénégal et le Niger :

a) Le fleuve Sénégal (1800 km) avec environ la moitié de ses cours au Mali, Il est formé par la réunion du Bafing et du Bakoye à Bafoulabé, ses principaux affluents maliens sont :

- sur la rive droite, le Baoulé afflué du Bakoye, le Karokoro et le Colimbiné,
- sur la rive gauche, la Falémé.

Son régime est tropical :  $65,9 \text{ m}^3/\text{sec}$  à Galougo au mois de mai  $45,0 \text{ m}^3/\text{sec}$  minimum en janvier,  $2090 \text{ m}^3/\text{sec}$  en période de crue à Kayes en août-septembre. A cause des chutes du Félou, le Sénégal n'est pas navigable en amont de Kayes.

b) Le fleuve Niger (4200 km dont 1780 km au Mali) prend sa source dans le Fouta Djallon en République de Guinée à 800 m d'altitude. Son cours s'inscrit sur des supports géologiques variés et se déroule sous des climats très différents allant des contreforts de la dorsale guinéenne à la côte équatoriale du golfe de Guinée, en passant par les confins du désert jusqu'à Tombouctou. Il coule dans le sens Sud-ouest / Nord-est puis il décrit une large boucle avant de prendre une direction Sud-est, traversant les États du Niger et du Nigéria pour se jeter dans l'Océan Atlantique au Nigéria.

Dans son cours supérieur, le Niger reçoit aux environs de Kangaba, le Sankarani grossi de l'Ouassouloubalé puis il emprunte jusqu'à Koulikoro une étroite vallée rocheuse barrée par les rapides de Sotuba.

Après Koulikoro, la vallée s'élargit, les collines s'atténuent et se raréfient pour faire place à une vaste cuvette alluviale de Ségou à Kabara. Le fleuve coule dans une plaine à faible pente qui, lors des crues, prend l'aspect d'une véritable mer intérieure : le delta intérieur.

A Mopti il reçoit un long affluent le Bani (900 km), à Diafarabé le fleuve Niger se divise en deux bras : le bras occidental, le Diaka rejoint le lac Débo ( $250 \text{ km}^2$ ) et le bras oriental, l'Issaka va à la rencontre du Bani à Mopti. Ces bras du Niger confluent au lac Débo retenu par un barrage dunaire, c'est avec difficulté que les deux émissaires du lac traversent cet erg de Niafouké jusqu'à Tombouctou, alimentant de nombreux lacs : Niangaye (350 km), Do (130 km), Faguibine (630 km), Horo etc.

En amont de Bourem, le Niger est coupé par le seuil rocheux de Tossaye. Il pénètre ensuite en République du Niger par les rapides de Labbézanga

Le maximum de crue se situe en septembre-octobre à Bamako, fin octobre à Mopti, en décembre à Kabara et fin janvier à Gao, en avril le débit est de  $102 \text{ m}^3/\text{sec}$  à Koulikoro tandis que le débit moyen en période de hautes eaux (septembre) est de  $2540 \text{ m}^3/\text{sec}$ . Le débit moyen annuel s'établit quant à lui à  $757 \text{ m}^3/\text{sec}$ . Ces deux fleuves jouent un rôle essentiel dans la géographie et l'économie nationale. Citons par exemple : l'office du Niger, le barrage de Sélingué, le barrage de Manantali, etc.

## APERÇU HISTORIQUE

L'histoire du Mali est l'une des plus anciennes et la mieux connue de l'Afrique subsaharienne ; et cela grâce aux documents écrits en arabe depuis le IX<sup>ème</sup> siècle (AL Fazari Al Yakubi).

L'espace auquel appartient le Mali a vu se succéder des petits royaumes indépendants depuis la fin du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère jusqu'à la conquête coloniale, de nombreux royaumes et empires dont les plus fameux rayonnèrent durant la période correspondante, en termes de chronologie, au moyen âge européen.

La présence de l'homme, fort longtemps sur le territoire malien, est attestée à travers différents sites préhistoriques localisés dans toutes les régions du pays et dont le plus ancien est celui de Lagreich Erar dans la vallée du Tilemsi, date de plus de 280 000 ans.

La découverte récente de Jenné-Jeno, le site de l'ancienne Jenné, dont la fondation date du III<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, atteste de l'ancienneté et du caractère endogène de l'invention, puis de la maîtrise de la métallurgie ainsi que de l'apparition de l'urbanisation en Afrique de l'Ouest.

Le premier Etat organisé de cet espace fut l'empire du Ghana dont la fondation remonte au moins au IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

L'empire du Ghana dont la prospérité se fondait sur la géopolitique, l'efficacité de son organisation politique, administrative et le commerce de l'or, fut détruit en 1076 par les Berbères Almoravides qui se réclamaient de la Jihad (guerre sainte).

Des cendres de cet empire du Ghana naquirent, de petits royaumes indépendants tels que : ceux du Méma (Nord du Macina) du Kingui (région de Nioro) et du Sosso (Nord du BéléDougou). Ce dernier, sous le règne du roi forgeron Soumaoro Kanté, exerça une brève et brutale hégémonie qui prendra fin avec la bataille de Kirina (1235), marquant ainsi la victoire de Soundjata Keïta et la fondation de l'empire du Mali.

L'empire du Mali dont la mémoire est restée très vive à travers les traditions orales entretenues par les griots, a connu son apogée au XIV<sup>ème</sup> siècle sous le règne de Mansa Souleymane. Le plus connu des successeurs de Soundjata Keïta à travers les textes, est sans doute Kankou Moussa, devenu célèbre à cause de son fastueux pèlerinage à la Mecque (1323 - 1324) qui fit connaître notre pays à travers le monde et contribua à intensifier l'islamisation de l'empire.

L'Empire du Mali déclina lentement à partir du XV<sup>ème</sup> siècle sous l'effet des forces centrifuges et des luttes de succession, cédant la place à l'Empire Songhaï dont les origines remontent bien avant le VII<sup>ème</sup> siècle après JC. Fondé par Sonni Ali Ber l'empire Songhaï dont la capitale était Gao étendait son hégémonie du Nord de l'actuel Bénin au « pays de Ségou » suivant l'axe que constitue le fleuve Niger. Il a atteint son apogée sous Askia Mohamed (fondateur de la dynastie des Askia) qui continua l'œuvre de Sonni Ali Ber en modernisant l'administration et en dotant l'Empire d'institutions stables.

Convoité à cause de ses richesses et de la géopolitique régionale, l'Empire Songhaï tomba sous le coup des conquérants marocains après plusieurs expéditions décidées par le Sultan El Mansour.

La bataille de Tondibi (1592) au cours de laquelle l'armée Songhaï fut défaite par les troupes du Renégat Espagnol Pacha Djouder (Chef de l'expédition marocaine), marque symboliquement la fin des grands Empires de cette époque et le début d'une autre ère faite d'émiettement et de luttes fratricides. A la fin du XVIème siècle l'unité politique s'estompe et de nombreuses petites chefferies prédatrices et belliqueuses se disputent les ruines du Mali et du Songhaï.

Le XVIIème siècle sera néanmoins dominé par deux entités bamanan : le royaume de Ségou et celui du Kaarta ; Le royaume de Ségou, fondé par Biton Coulibaly (1712 – 1755) est le type même de l'état guerrier qui fonde sa puissance régionale sur la vente des esclaves échangés contre les armes et d'autres produits de traite. N'Golo Diarra fondateur de la dynastie des Diarra (1766 – 1787) et son fils Monzon (1792 – 1808) ont contribué à l'expansion du royaume.

L'affaiblissement des « N'Golossi » s'est accompagné d'un mouvement de conversion à l'Islam (établi chez les peuls de Macina), perçu comme moyen de résistance contre l'arbitraire de Ségou. Le Macina se trouve en effet au cœur d'un état théocratique « la Dina » dont l'autorité s'étend sur tout le Delta Intérieur de Djenné à Tombouctou.

L'expansion de l'Islam se réalise aussi par l'Ouest à travers les conquêtes du Foutanké Tijani El Hadj Oumar Seydou Tall Parti de Dinguiraye (Guinée) vers 1850. Il soumit tour à tour les pays mandingue, Kassonké et le royaume Massassi du Kaarta. Il va se heurter aux intérêts français à Médine capitale du Khasso Dembaya qui abritait un fort français. Les troupes de Dioukha Samba Diallo (Chef du Khasso et allié des français) assiégées par El Hadj Oumar Tall ne devront leur salut qu'à l'intervention du conquérant français Faidherbe le 18 juillet 1857. Poursuivant ses conquêtes vers le Sud Est (Bélédougou, Ségou, Niamina, Sansanding), El Hadj Oumar sera bloqué à Hamdallaye capitale de la Dina », où il réussit à s'échapper à la faveur d'un incendie nocturne, et s'enfuit vers Bandiagara où il périt dans les grottes de Déguembéré en compagnie de ses trois fils : Macki, Mahi et Hadi. C'est dans un contexte général et familial hostile qu'Amadou Sékou, (investi par son père El Hadj Oumar lui-même) doit faire face à l'avancée des troupes françaises.

La conquête coloniale avait en effet commencé vers 1850 dans la phase ultime des explorations par des opérations militaires conduites par Faidherbe. A partir du Haut fleuve, les conquérants vont étendre leur pouvoir sur les autres royaumes de la Boucle du Niger de 1891 à 1898, Samori Touré tient tête aux troupes françaises et l'une des batailles les plus célèbres de cette confrontation est-elle de *Woyowoyanko* , près de Bamako (1885).

Samori Touré sera fait prisonnier à Guélérou en 1898 et déporté au Gabon où il mourut en 1900 à Sikasso, capitale du royaume de Kéné Dougou tombera la même année après la farouche résistance de ses habitants Babemba Traoré alors roi du Kéné Dougou préféra se donner la mort que de se rendre.

Après la phase dite « de pacification » (1890 – 1900) ponctuée de nombreuses révoltes, la colonie partie intégrante de l'Afrique Occidentale Française (dotée d'un gouverneur général par un décret de juin 1895) connaît une très grande instabilité dans sa configuration territoriale et ses dénominations Elle est appelée tour à tour Haut Fleuve Sénégal (1880) Soudan français (1891) territoire de la Sénégambie Niger (1902) Haut Sénégal Niger (1904) puis Soudan français (1920).

L'économie coloniale reposait sur le commerce de traite et pour cela favorisa le développement des monocultures (coton, arachides) destinées à l'exportation vers la métropole.

L'industrialisation était inexistante, s'agissant de la « mise en valeur » selon la terminologie officielle ; l'Office du Niger créé en 1932 pour produire du coton et plus tard du riz constitue un exemple de faillite notoire. L'exploitation coloniale suscita de nombreuses révoltes à travers toute la colonie entre 1909 et 1915 : les Kounta avec Abidine, les Bobos sous la conduite de Banzani Diassana, les Oullimiden dirigés par Firhoun, les Bamanan du BéléDougou par Koumi Diossé Traoré, ou encore la révolte de Ségalaba (BéléDougou) et des Dogons de Tabi.

La seconde guerre mondiale (1939 – 1945) à laquelle le Soudan participa sous différentes formes aux côtés de la métropole (comme lors de la première) change profondément le cours de l'histoire. Les luttes d'émancipation s'intensifièrent partout et dans les colonies françaises d'Afrique, la marche vers l'indépendance se fit en plusieurs étapes :

- La constitution de la 4<sup>ème</sup> République française (27 octobre 1946) institua l'Union Française pour tenter d'encadrer le mouvement.
- Le 18 octobre 1946 est créé à Bamako (dans les locaux de l'actuel Lycée Technique) le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) dont la section soudanaise fondée par Mamadou Konaté et Modibo Keïta (USRDA) sera le fer de lance de la lutte pour l'indépendance au Soudan.
- En 1956, la Loi cadre, dite Loi de Gaston Defferre autorise la création de gouvernements semi autonomes dans les colonies. Le Soudan et le Sénégal optèrent pour une fédération dont le projet est adopté par l'Assemblée constituante et législative soudanaise le 17 janvier 1959, Modibo Keïta est président du gouvernement, tandis que Léopold Sédar Senghor est élu président de l'Assemblée fédérale.
- Les guerres d'Algérie et d'Indochine contribuent à accélérer la marche vers l'indépendance, le 20 juin 1960, est proclamée l'indépendance de la Fédération du Mali mais celle-ci éclate le 20 août de la même année. Le 22 septembre 1960, le Mali proclame son indépendance en tant qu'Etat indépendant et souverain lors du 1<sup>er</sup> congrès extraordinaire de l'USRDA qui opte pour la construction d'un état socialiste.

Le tout nouveau régime est de type présidentiel avec une forte tendance à la centralisation. Le Chef du gouvernement, le Président Modibo Keïta, est responsable devant l'Assemblée Nationale. Une milice populaire est créée en septembre, puis l'armée nationale le 1<sup>er</sup> octobre 1960, l'évacuation des bases militaires françaises intervient le 20 janvier 1961.

L'école fut l'objet d'une réforme ambitieuse (1962) qui visait à instaurer « un enseignement de masse et de qualité », à « décoloniser les esprits » en se fondant sur les « valeurs africaines et maliennes, mais aussi sur les valeurs universelles ». Suite à une crise politique et Sociale aiguë qui entraîna la dissolution de l'Assemblée Nationale, Modibo Keïta est renversé par le Comité Militaire de Libération Nationale (CMLN) ayant à sa tête le Lieutenant Moussa Traoré, le 19 novembre 1968. L'option socialiste est abandonnée et les activités politiques sont interdites dans l'attente de la préparation d'un retour à une « vie constitutionnelle normale ».

En 1977 survint la mort de Modibo Keïta prélude et avatar d'une crise politique qui se traduira par « une révolution de palais » (1978) avec l'arrestation de Tiécoro Bakayoko, Kissima Doukara, Karim Dembélé et beaucoup d'autres et par un vaste mouvement scolaire (1980) qui entraîna la fermeture des écoles une année durant. Les 27, 28 et 29 mars 1979 l'Union Démocratique du Peuple Malien tient son congrès constitutif et le 19 juin de la même année le Général Moussa Traoré est élu Président de la 2<sup>ème</sup> République. Au cours des mêmes élections, une liste unique de 82 députés obtenait

99,89% des suffrages exprimés.

Parti unique constitutionnel, l'UDPM régenta la vie du pays de 1979 à 1991. Les difficultés économiques allant croissantes, le Mali dut retourner au franc CFA (juin 1984) en intégrant l'UMOA.

Devant l'aggravation de la crise socio politique récurrente et la montée des tensions nées autour de la revendication en faveur du pluralisme, un groupe d'intellectuels encouragés en cela par le contexte international (chute du mur de Berlin, conférence de la Baule) adresse le 7 août 1990 une lettre ouverte au Général Président Moussa Traoré demandant l'ouverture politique et l'avènement du multipartisme.

La même année sont créées les premières associations politiques réclamant la démocratie : le Comité National d'Initiative Démocratique (CNID), l'Association pour la Démocratie au Mali (ADEMA) etc. A la fin de l'année (décembre 1990), le mouvement scolaire et étudiant se réorganise avec la création de l'Association des Elèves et Etudiants du Mali (AEEM). La lutte en faveur du changement se radicalise avec l'apparition de nombreuses autres associations de jeunes telle l'Association des Jeunes pour le Progrès et la Démocratie (AJDP). Face à l'obstination du régime UDPM et à son refus de l'ouverture politique, la crise dégénéra en affrontements entre manifestants et forces de sécurité à Bamako et dans d'autres villes du pays. Durant les « journées folles » du 22 au 25 mars 1991, les violences se multiplient et culminent, le vendredi 22 mars dit « vendredi noir » à Bamako occasionnant de nombreux morts et blessés victimes de tirs des forces de sécurité.

Dans la nuit du 25 au 26 mars 1991, le Général Président Moussa Traoré est déposé par un Comité Militaire de Réconciliation Nationale dirigé par le Lieutenant-Colonel Amadou Toumani Touré. Ce comité sera très vite remplacé par le Comité de Transition pour le Salut du Peuple (CTSP) instance suprême qui va diriger le Mali de mars 1991 à juin 1992.

Le CTSP se chargea de l'organisation d'une conférence nationale (une des revendications majeures du mouvement démocratique) suivie d'élections générales (municipales, législatives et présidentielles). Un Pacte national est signé entre le gouvernement du Mali et les représentants des différents mouvements dans le cadre du règlement de la rébellion touarègue déclenchée en 1991 et qui avait contribué aussi à l'affaiblissement du pouvoir UDPM.

Le 8 juin 1992, l'investiture du premier Président démocratiquement élu au Mali, Alpha Oumar Konaré, marque la fin de la transition et le début de la 3<sup>ème</sup> République. Le nouveau Président est issu du parti majoritaire à la toute nouvelle Assemblée Nationale (ADEMA – PASJ). Le premier mandat du Président Konaré débuta dans un climat d'incertitude entretenu par les nombreuses revendications catégorielles et les tensions politiques liées à l'apprentissage de l'exercice démocratique.

Du 18 décembre 1992 au 12 février 1993 fut organisé à Bamako un procès dit des « crimes de sang » impliquant certains des anciens dignitaires, au terme duquel quatre personnalités de l'ancien régime furent condamnées à mort. L'année 1993 fut particulièrement agitée, la récurrence des sorties des scolaires ayant paralysé la ville de Bamako par moments. Cette agitation culmina avec le saccage de l'Assemblée Nationale, de l'espace culturel Jamana et de domiciles privés de certains responsables de la III<sup>ème</sup> République naissante.

Cette crise majeure entraîna la démission du 1<sup>er</sup> Ministre Younoussi Touré le 9 avril 1993. Il est remplacé le 12 avril 1993 par Maître Abdoulaye Sékou Sow qui forma le 2<sup>ème</sup> Gouvernement, le 16 avril 1993. Ce gouvernement s'ouvrit très largement en intégrant plusieurs partis de l'opposition (USRDA, PDP, RDT, CNID).

Le 11 janvier 1994 intervint la dévaluation du franc CFA dont les conséquences attiseront les tensions sociales des démissions au sein de l'équipe gouvernementale entraînèrent le retrait des alliés en 1992 (USRDA et PSP) et en 1993 (CNID et RDP). Cette crise qui était aussi et surtout celle du parti majoritaire entraîna la démission de Maître Abdoulaye Sow le 2 février 1994.

Le Président de la République fit appel alors à Ibrahim Boubacar Kéita alors ambassadeur du Mali en Côte d'Ivoire. Le nouveau Premier Ministre plus connu sous le nom d'IBK forma un gouvernement plus recentré sur le parti ADEMA. Pour faire face aux nombreuses difficultés, notamment celles liées aux conséquences de la dévaluation et surtout l'agitation scolaire, le gouvernement allia dialogue et fermeté dans la gestion des différentes crises qui se succédèrent face à la persistance de l'agitation scolaire, l'année blanche fut décrétée le 15 février 1994.

La période 1992- 1995 connue une relative accalmie qui sera interrompue par les dissensions nées autour du choix du mode de scrutin et de la composition de la future CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante). Le « fiasco » électoral d'avril 1997 auquel avait conduit la très mauvaise organisation des élections générales par une CENI peu expérimentée fera renouer le pays avec les démons de la crise politique.

A l'issue d'une élection présidentielle contestée et boycottée par l'opposition « radicale » regroupée dans une Coordination dite des Partis Politiques de l'Opposition (COPPO), le Président Alpha Oumar Konaré est déclaré vainqueur par la Cour Constitutionnelle le 25 mai 1997. L'opposition « radicale » organisa une marche le jour même de l'investiture du Président Konaré pour son 2<sup>ème</sup> mandat (8 juin 1997).

La crise s'exacerba avec l'arrestation des leaders de cette opposition, Ibrahim Boubacar Kéita sera reconduit au poste de Premier Ministre le 13 septembre 1997. Le nouveau gouvernement décida de la réouverture des classes le 19 janvier 1998 et un protocole d'accord avec l'AEEM fut signé par le Ministre en charge de l'Education.

Ibrahim Boubacar Kéita démissionna à son tour le 14 février 1999 du poste de premier Ministre (dans une atmosphère de crise larvée au sein du parti majoritaire [ADEMA], bien que reconduit à la tête de cette formation). Le 15 février 1999, Mandé Sidibé est nommé Premier Ministre. C'est à lui que revient le privilège de soumettre à l'examen de l'Assemblée Nationale, le projet de loi portant révision de la constitution ainsi que le projet de loi électorale issu du forum national dont l'une des innovations fut la création de la Délégation Générale aux Elections (DGE) qui venait renforcer la CENI.

Malgré l'instabilité chronique qui a marqué le premier mandat du Président Alpha Oumar Konaré et le début du second, le pays a enregistré des avancées considérables dans différents domaines, notamment ceux de la gouvernance, de l'alphabétisation et des infrastructures la conception et la mise en œuvre de la décentralisation, un des chantiers majeurs de la III<sup>ème</sup> République, ainsi que la gestion concertée des jeunes institutions démocratiques au bénéfice de la paix sociale, ont contribué à faire apparaître le Mali comme un « modèle » en Afrique, lui attirant la sympathie et le respect de ses nombreux partenaires. En témoignage de cette considération de la communauté internationale, le Mali accueillit durant cette période d'importants événements. Il en a été ainsi par exemple de l'organisation du Congrès Panafricain des Historiens en septembre 2001 et de la Coupe d'Afrique des Nations de Football du 19 janvier au 10 février 2002.

En vue des élections présidentielles de 2002, l'ADEMA porta son choix sur la candidature de Soumaila Cissé le 18 mars 2002, le Premier Ministre Mandé Sidibé s'étant déclaré candidat indépendant aux présidentielles, fut alors remplacé par Modibo Kéita précédemment Secrétaire Général de la Présidence. Amadou Toumani Touré qui avait conduit la Transition suite aux événements de 1991 déclarait à son tour sa candidature depuis Sikasso, Ibrahim Boubacar Kéita qui avait fondé un nouveau parti le Rassemblement Pour le Mali (le RPM) se porta également candidat à la présidentielle. Sur un total de 25 dossiers de candidatures reçues pour les élections présidentielles, la Cour Constitutionnelle en rejeta un seul (le 5 avril).

A l'issue des deux tours de scrutin des élections présidentielles (28 avril et 12 mai) Amadou Toumani Touré arriva en tête avec 64,35 % devant Soumaila Cissé 35,65 % le 23 mai 2002, la Cour Constitutionnelle proclama les résultats définitifs qui consacraient la victoire d'Amadou Toumani Touré, (ATT) qui devenait ainsi le 2<sup>ème</sup> Président de la IIIème République.

L'investiture du Président Amadou Toumani Touré a eu lieu le 8 juin 2002. Le lendemain, 9 juin, Ahmed Mohamed Ag Hamani est nommé Premier Ministre Les membres de son gouvernement sont nommés le 15 juin. Les législatives dont les deux tours sont organisés le 28 juillet et le 16 septembre 2002 ne permettent pas de dégager une majorité politique très nette au niveau de la nouvelle Assemblée Nationale. Le 16 septembre 2002, au cours de sa session inaugurale, l'Assemblée Nationale élit à sa présidence Ibrahim Boubacar Kéita la mise en place du bureau de ladite assemblée se fait le 5 octobre sur un mode consensuel.

La gestion politique du pays depuis 2002 s'effectue sous le signe du « consensus » au nom duquel la plupart des formations politiques participent à l'action gouvernementale, et / ou y apportent leur soutien. C'est dans ce nouveau contexte politique qu'intervient le 11 octobre 2002 la démission du premier gouvernement d'Ahmed Mohamed Ag Hamani, lequel est reconduit pour former le nouveau gouvernement qui sera nommé le 16 octobre.

En vue de donner un nouveau souffle à l'action gouvernementale, la démission du second gouvernement d'Ahmed Mohamed Ag Hamani à la demande du Président de la République, intervient le 28 avril 2004. Ousmane Issoufi Maïga est nommé Premier Ministre le 29 avril 2004. Le gouvernement qu'il conduit depuis a connu un réaménagement le 20 juin 2005 faisant entrer deux nouvelles personnalités.

La formule du consensus qui a eu l'avantage d'assurer au pays une relative stabilité en l'évitant certains errements d'un passé récent, a montré également ses limites, notamment à l'occasion de certains grands débats parlementaires. Aussi, à l'approche des élections générales sans qu'aucun des acteurs ne se décide ouvertement à mettre en cause le consensus, celui-ci connaît de nombreuses entorses tant au niveau des discours que des pratiques politiques.

Ainsi a-t-on assisté le 31 octobre 2005 à la mise en place du bureau de l'Assemblée Nationale (expression presque parfaite jusqu'ici du consensus) sans la participation du Rassemblement Pour le Mali (RPM), l'une des principales composantes de cette assemblée.

L'action des gouvernements successifs de ces dernières années a visé la consolidation des acquis de la période précédente, l'ouverture de nouvelles perspectives de croissance économique (intérêt accru pour le secteur minier) tout en privilégiant de façon volontariste les initiatives tendant à la satisfaction de la « demande sociale » (emploi, logements sociaux, baisses tarifaires des prestations diverses, etc.) qui avait constitué l'un des thèmes de campagne du candidat Amadou Toumani Touré ATT

Au plan extérieur, l'image du Mali reste assez positive auprès de ses partenaires, renforçant ainsi sa vocation de pôle d'attraction pour de nombreuses initiatives et autres rencontres internationales l'un de ces événements marquants aura été l'organisation du 23ème Sommet Afrique – France à Bamako, le 3 décembre 2005 consacré au thème de la jeunesse africaine.

**Sources :**

Adam BA KONARE : Panorama historique – Revue du livre Notre Librairie n°75 – 76 juillet 1984, Doulaye KONATE : Chronologie sommaire de l'histoire du Mali 1989 actualisée en 2001,

Doulaye KONATE : Travail de mémoire et construction nationale au Mali – L'Harmattan 2006,

Tall Madina LY : Les atlas Jeune Afrique – Mali 2è T : Présentation historique du Mali.

## QUELQUES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'ANNEE 2022

DATE	EVENEMENT	SOURCE
12/01/2022	<b>Insécurité et Offensive des FAMA au Mali</b> : Les Forces Armées Maliennes (FAMA) dans leur offensive contre les Groupes Armés Terroristes (GAT) ont procédé, le 12 janvier 2022 aux frappes aériennes dans les zones de Sama, Sosso et Logori dans le cercle de Bankass, indique l'Armée sur son site.	<b>L'ESSOR</b> du mardi, 18 janvier 2022 N°19566, p4.
16/01/2022	<b>Page noire</b> : 16 janvier 2022, Décès d'Ibrahim Boubacar Keita, l'ancien Président de la République du Mali	<b>Aujourd'hui</b> du vendredi, 09 décembre 2022, p23.
26/01/2022	<b>Mines (orpaillage) et effondrement au Mali</b> : Le mercredi, 26 janvier 2022, deux sites d'orpaillage à Dabalen et à Balandougou, dans le cercle de Kangaba se sont effondrés occasionnant deux morts et un blessé.	<b>L'ESSOR</b> du mardi, 02 février 2022 N°19576, p3.
31/01/2022	<b>Diplomatie Mali – France au Mali</b> : L'Ambassadeur de France au Mali, Joel Meyer a été convoqué par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale qui lui a notifié la décision du gouvernement, qui l'invite à quitter le territoire national, dans un délai de 72 heures.	<b>L'ESSOR</b> du mardi, 01 février 2022 N°19575, p3.
09/04/2022	<b>Politique à Djibouti</b> : Le 09 avril 2022, Ismail Omar Guelleh (IOG) a été réélu, à 73 ans, pour un cinquième mandat, avec plus de 97, 30% des suffrages exprimés.	<b>L'ESSOR</b> du mardi, 18 janvier 2022 N°19566, p14.
10/08/ au 25/11/2022	<b>Santé</b> : Du 10 août 2022 au 25 novembre 2022, c'est le temps que Dr Choguel Kokalla Maiga aura passé en « repos forcé » sur recommandation de ses médecins	<b>L'ESSOR</b> du lundi, 28 novembre 2022, n°19781 ? P3.
27/10/2022	<b>Page noire</b> : L'ancien secrétaire général de l'Association des élèves et Etudiants du Mali (AEEM) : Yéhia Ould Zarawana est décédé dans la nuit du jeudi, 27 octobre 2022	<b>Aujourd'hui</b> du vendredi 4 novembre 2022, n°336, p10.
31/10/22	<b>Page noire</b> : Le journaliste sportif sénégalais, Mamadou Salif Diallo, a tiré sa révérence, le lundi, 31 octobre 2022, à l'âge de 53 ans dans un hôpital à Dakar.	<b>Aujourd'hui</b> du vendredi 4 novembre 2022, n°336, p18.
07 au 16/11/2022	<b>Enseignement et concours d'agrégation CAMES</b> : La Côte d'Ivoire a abrité du 07 au 16 novembre 2022 la 21 <sup>ème</sup> fois le concours d'agrégation en sciences de la santé, organisé par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), avec au total 395 candidats de 13 pays dont 53 pour le compte du Mali, et 171 membres de jury. Sur les 53 candidats du Mali 39 ont été admis soit un taux de réussite de 74%.	<b>REFLET D'AFRIQUE</b> , du jeudi, 17 novembre 2022, n°196, p5
11/11/2022	<b>Célébration de la légitimité traditionnelle au Mali</b> : Le 11 novembre a été institué journée nationale des légitimités traditionnelles par le Président de la Transition à travers le décret n°2022-0128 du 04 mars 2022.	<b>L'ESSOR</b> du lundi 14 novembre 2022 n°19771, p4.
07/12/2022	<b>Délimitation des frontières Mali – Sénégal</b> : La ville de Kidira (Sénégal) a abrité le 07 décembre 2022, la cérémonie de pose de la dernière borne marquant les limites entre le Mali et le Sénégal	<b>L'ESSOR</b> du mercredi, 14 décembre 2022, n°19793, p...

## I. SANTE

**Tableau 1 : Niveau d'atteinte de certains indicateurs en 2021 et 2022**

N°	Indicateurs	Niveau	
		2021	2022
1	Population totale Projection DNP (Unité)	21 309 775	21 697 000
2	Nombre de CSCOM	1 534	1 605
3	Nombre de CSRef fonctionnels	62	62
4	Nombre d'hôpitaux	13	14
5	Nombre total de personnel médical (catégorie A, B2 et B1)	11 655	12 944
6	Nombre total de Consultants (NC)	9 493 420	10 216 826
7	Taux d'occupation des lits (%)	58%	37,23%
8	Durée Moyenne de Séjour (DMS)	4	3
9	Ratio personnel de santé (Médecin, Infirmier, Sage-femme)	5	6
10	Accessibilité dans un rayon de 5 Km	58,4%	58,60%
11	Accessibilité dans un rayon de 15 Km	88,2%	88,90%
12	Pourcentage de district ayant organisé la référence/évacuation	81,33%	82,66%
13	Taux de couverture vaccinale PENTA3	97,47%	96,50%
14	Taux de couverture vaccinale VAR	91,86%	99,30%
15	Taux d'accouchements assistés par du personnel formé	60,1%	59%
16	Taux de consultation prénatal effective	26,38%	29,40%
17	Taux de prévalence contraceptive	17,5%	19 ,70%
18	Nouveau contact habitant/an/ (CC)	0,45	0,47
19	Nombre de poches de sang collectées	81 546	102 041
20	Nombre de patients suivis réguliers sous ARV (la file active)	56 306	59 982
21	Proportion de femmes enceintes vues en CPN ayant reçu une MILD	81,3%	83,60%
22	Taux de détection de la tuberculose	66%	70%
23	Espérance de vie (Année)	-	-
24	Densité de la population (Hbts/km2)	-	-
25	Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)	-	-

Source : Annuaire 2021 et 2022 du Système National d'Information Sanitaire et Social (SNISS) CPS/SS – DS – PF

- Pas disponible

**Tableau 2: Effectif et Ratio du personnel soignant par région en 2022**

Région	Corps					Personnel de santé	Pop en 2022	Ratio
	Médecin	SF	IO	AM	(TSS, TS)			
Kayes	186	119	210	97	543	1155	2 977 250	4
Koulikoro	264	261	383	141	800	1849	3 617 159	5
Sikasso	272	230	240	207	727	1676	3 947 305	4
Ségou	220	178	148	145	473	1164	3 492 074	3
Mopti	140	93	118	69	403	823	3 040 860	3
Tombouctou	60	23	24	24	104	235	1 007 731	2
Gao	63	81	91	23	188	446	728 549	6
Kidal	13	22	13	3	75	126	101 161	12
Taoudéni	8	4	9	1	41	63	198 073	3
Ménaka	14	7	14	8	64	107	81 324	13
Bamako	1096	547	402	763	1079	3887	2 703 588	14
<b>S.Total</b>	2336	1565	1652	1481	4497	11531	21 895 074	5
<b>Secteur privé</b>	1171	64			178	1413	21 895 074	0,6
<b>Effectif total</b>	3507	1629	1652	1481	4675	12944	21 895 074	6
<b>Norme OMS</b>								

Source: DRH - SS – DS

**Tableau 3: Consultations Curatives par région en 2022**

Région	Population	Consultants Hôpital	Consultants EPST	Consultants Districts sanitaires	Total Consultants	NC/AN/hbt Global
Kayes	2977250	53529		1384610	1438139	0,48
Koulikoro	3616999	32530		1716785	1749315	0,48
Sikasso	3946998	31366		1580981	1612347	0,41
Ségou	3492075	45924		1098318	1144242	0,33
Mopti	3041000	24768		966793	991561	0,33
Tombouctou	1008000	29683		487473	517156	0,51
Gao	728549	45466		369817	415283	0,57
Kidal	101161			63593	63593	0,63
Taoudéni	207412			65131	65131	0,31
Ménaka	81324			92832	92832	1,14
Bamako	2704000	349689	1724	1775814	2127227	0,79
<b>Ensemble</b>	<b>21904768</b>	<b>612955</b>	<b>1724</b>	<b>9 602 147</b>	<b>10216826</b>	<b>0,47</b>

Source : Annuaire 2022 du Système National d'Information Sanitaire et Social (SNISS) CPS/SS – DS – PF

**Tableau 4: Consultations effectuées et références reçues dans les hôpitaux et CSRef en 2022**

Structure	Consultations (NC+AC)	Consultants (NC)	Nombre référé ou évacué	% Référés
CHU-CNOS	75057	74675	69131	93
CHU-Gabriel Touré	126623	93165	24339	26
CHU-IOTA	47782	24369	8	0
CHU-Point G	51118	24238	8179	34
Hôpital du Mali	69844	51807	11777	23
CNAM	-	-	-	-
CRLD	16084	1724		
<b>Sous total 3ième Référence</b>	<b>386508</b>	<b>269978</b>	<b>113434</b>	<b>42,00</b>
CHU- BSS de Kati	40903	32530	3413	10,50
CHU- Mère Enfant le Luxembourg	126052	81435	19	0,00
H.F D de Kayes	65828	53529	4750	8,90
H. H M T de Gao	45466	45466	580	1,30
H.NF de Ségou	60056	45924	6728	14,70
H. SD de Mopti	31139	24768	1881	7,60
Hôpital de Sikasso	42337	31366	3850	12,30
Hôpital de Tombouctou	39204	29683	1932	6,50
<b>Total 2ième Référence</b>	<b>450605</b>	<b>344701</b>	<b>23153</b>	<b>6,70</b>
Kayes	1439659	1384610	9288	8,90
Koulikoro	1784589	1717338	12641	10,50
Sikasso	1655896	1581537	14451	12,30
Ségou	1151870	1098318	8531	14,70
Mopti	1010708	967076	9807	7,60
Tombouctou	512395	487473	2742	6,50
Gao	391974	369817	1703	1,30
Kidal	68240	63593	416	0,00
Taoudéni	70419	65131	36	0,00
Ménaka	97258	92832	323	0,00
Bamako	1911985	1775814	4754	32,40
<b>Total Sous total 1ière Référence</b>	<b>10094993</b>	<b>9603539</b>	<b>64692</b>	<b>22</b>
<b>Total Général</b>	<b>10545598</b>	<b>9948240</b>	<b>87845</b>	<b>29</b>

Source: Annuaire SHI, SLIS 2022 et DHIS2 (SNISS) CPS/SS – DS – PF ; - Pas disponible

## II. TRAVAIL ET EMPLOIS

**Tableau 5 : Statistiques du travail et de l'emploi**

Indicateurs	Années					Sources
	2018	2019	2020	2021	2022	
Taux de pluriactivités (%)	19,40	19,10	21,80	23,30	25,7	EMOP/ONEF
Taux d'activités selon le BIT (%)	70,70	68,70	69,10	64,10	64,3	EMOP/ONEF
Taux d'activités des 10-14 ans selon le BIT (%)	17,48	17,25	17,16	18,30	13,7	CPS/SATFPSI/ONEF
Taux d'activités des garçons de 10-14 ans selon le BIT (%)	13,00	12,22	12,55	12,20	16,6	CPS/SATFPSI/ONEF
Taux d'activités des filles de 10-14 ans selon le BIT (%)	15,35	14,94	15,05	15,53	10,4	CPS/SATFPSI/ONEF
Taux d'activités des 10 ans et + selon le BIT (%)	67,89	66,30	67,35	65,93	53,7	CPS/SATFPSI/ONEF
Taux d'activités des garçons des 10 ans et + selon le BIT (%)	47,86	45,78	45,23	43,34	65,3	CPS/SATFPSI/ONEF
Taux d'activités des filles des 10 ans et + selon le BIT (%)	57,51	55,76	55,90	54,28	42,9	CPS/SATFPSI/ONEF
Taux d'activités des 15 ans et + selon le BIT (%)	67,5	65,5	65,7	64,1	64,3	CPS/SATFPSI/ONEF
Taux d'activités des garçons de 15 ans et + selon le BIT (%)	81,4	80,2	82,1	80,5	80,4	CPS/SATFPSI/ONEF
Taux d'activités des filles de 15 ans et + selon le BIT (%)	55,1	52,3	51,4	49,7	50,4	CPS/SATFPSI/ONEF
Effectif des agents fonctionnaires et contractuels de la fonction publique au 31 décembre (nombre)	53616,0	54386,0	56713,0	56713	58734	CPS/SATFPSI
Effectif des agents hommes fonctionnaires et contractuels de la fonction publique au 31 décembre (%)	68,79	68,78	68,78	68,78	69,645	CPS/SATFPSI
Effectif des agents femmes fonctionnaires et contractuels de la fonction publique au 31 décembre (%)	31,21	31,22	31,22	31,22	30,35	CPS/SATFPSI
Effectif des fonctionnaires de la fonction publique au 31 décembre (%)	73,50	74,33	75,30	75,3	80,87	CPS/SATFPSI
Effectif des fonctionnaires hommes de la fonction publique au 31 décembre (%)	50,63	51,22	51,88	51,88	69,82	CPS/SATFPSI
Effectif des fonctionnaires femmes de la fonction publique au 31 décembre (%)	22,87	23,11	23,42	23,42	30,18	CPS/SATFPSI
Effectif des contractuels de la fonction publique au 31 décembre (%)	22,87	23,11	23,42	24,69	19,13	CPS/SATFPSI
Effectif des contractuels hommes de la fonction publique au 31 décembre (%)	18,16	17,56	16,90	16,9	68,92	CPS/SATFPSI
Effectif des contractuels femmes de la fonction publique au 31 décembre (%)	8,35	8,10	7,80	7,8	31,08	CPS/SATFPSI
Proportion d'emplois dans l'administration publique (%)	2,5	1,8	1,7	2,5	2,6	CPS/SATFPSI/ONEF
Proportion d'emplois dans les entreprises publique (%)	0,7	0,7	0,6	0,7	0,9	CPS/SATFPSI/ONEF
Proportion d'emplois dans le secteur privé formel (%)	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	CPS/SATFPSI/ONEF

Indicateurs	Années					Sources
	2018	2019	2020	2021	2022	
Proportion d'emplois dans le secteur privé informel (%)	96,3	97,0	97,1	96,2	95,9	CPS/SATFPSI/ONEF
Situation d'emploi des individus de 15 ans et + (%)	64,70	68,40	65,50	60,20	60,9	CPS/SATFPSI/ONEF
Situation d'emploi des hommes de 15 ans et + (%)	79,10	88,40	82,40	77,20	76,8	CPS/SATFPSI/ONEF
Situation d'emploi des femmes de 15 ans et + (%)	52,30	54,70	51,20	45,30	47,1	CPS/SATFPSI/ONEF
Situation d'emploi des individus employés de 15 ans et + (%)	11,2	10,1	8,8	7,7	11,3	CPS/SATFPSI/ONEF
Situation d'emploi des hommes employés de 15 ans et + (%)	13,5	11,8	11,7	10,0	15,4	CPS/SATFPSI/ONEF
Situation d'emploi des femmes employées de 15 ans et + (%)	8,0	7,7	4,6	4,2	5,5	CPS/SATFPSI/ONEF
Situation d'emploi des individus sous employés de 15 ans et + (%)	10,40	10,40	10,90	15,00	12,6	CPS/SATFPSI/ONEF
Situation d'emploi des hommes sous employés de 15 ans et + (%)	6,70	5,90	5,20	9,30	9,3	CPS/SATFPSI/ONEF
Situation d'emploi des femmes sous employées de 15 ans et + (%)	15,40	16,60	18,70	23,50	17,2	CPS/SATFPSI/ONEF
Taux de sous-emploi (%)	10,40	10,40	10,90	15,00	12,6	CPS/SATFPSI/ONEF
Taux de salarisation (%)	11,2	10,1	8,8	7,7	11,3	CPS/SATFPSI/ONEF
Salaires minimum interprofessionnel garanti en FCFA (montant)	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	CPS/SATFPSI/ONEF
Revenus mensuels dans l'emploi principal (montant)	46 205	41 933	41 610	43 464	48 845	CPS/SATFPSI/ONEF
Revenus mensuels dans l'administration (montant)	155 169	150 985	117 701	154 165	155 690	CPS/SATFPSI/ONEF
Revenus mensuels dans les entreprises publiques (montant)	125 103	120 882	118 753	122 226	105 209	CPS/SATFPSI/ONEF
Revenus mensuels dans le secteur privé formel (montant)	188 199	234 934	138 873	139 549	138 804	CPS/SATFPSI/ONEF
Revenus mensuels dans le secteur privé informel (montant)	42 113	38 296	38 851	39 353	44 432	CPS/SATFPSI/ONEF
Revenus mensuels dans l'emploi principal (montant)	25 000	20 000	28 500	25 000	32 500	CPS/SATFPSI/ONEF
Taux de chômage (%)	8,60	5,90	5,20	7,50	6,3	INSTAT/EMOP/ONEF
Taux de chômage selon le milieu urbain (%)	12,30	10,50	10,70	11,70	10,7	INSTAT/ONEF
Taux de chômage selon le milieu rural (%)	7,30	4,40	3,60	6,50	4,9	INSTAT/ONEF
Nombre de chômeurs découragés selon le BIT (nombre)	41 473	37 158	39 801	32 914	50 131	CPS/SATFPSI/ONEF
Nombre de chômeurs hommes découragés selon le BIT (nombre)	40 663	62 557	73 222	51 181	6 865	CPS/SATFPSI/ONEF
Nombre de chômeurs femmes découragés selon le BIT (nombre)	82 136	99 716	113 024	84 095	43 265	CPS/SATFPSI/ONEF
Taux de chômage des femmes selon le BIT (%)	7,9	4,5	3,6	8,9	8,2	INSTAT/EMOP/ONEF
Taux de chômage des 15-29 ans selon le BIT (%)	14,9	8,7	7,4	9,5	12,1	CPS/SATFPSI/ONEF
Durée moyenne du chômage (année)	6,4	9,7	10,5	3,7	9,6	EMOP/ONEF

**Sources :** Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure (CPS/SATFPSI) ; Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEF)

### III. CULTURE ET COMMUNICATION

**Tableau 6: Statistiques de la culture et de la communication**

Indicateurs	Années					Source
	2018	2019	2020	2021	2022	
Nombre de musées (Nombre)	22	22	22	22	-	CPS/SCJ
Nombre de musées publics (Nombre)	8	8	8	8	-	CPS/SCJ
Nombre de musées privés (Nombre)	6	6	6	6	-	CPS/SCJ
Nombre de musées communautaires (Nombre)	8	8	8	8	-	CPS/SCJ
Nombre d'adhérents au Bureau du Droit d'Auteur (Nombre)	72	96	68	122	-	CPS/SCJ
Nombre d'adhérents hommes au Bureau du Droit d'Auteur (Nombre)	-	85	-	-	-	CPS/SCJ
Nombre d'adhérentes femmes au Bureau du Droit d'Auteur (Nombre)	-	11	-	-	-	CPS/SCJ
Nombre de radios fonctionnelles privées et publiques(Nombre)	-	-	329	490	495	HAC
Nombre de radios publiques fonctionnelles (Nombre)	-	-	3	2	2	HAC
Nombre de radios privées (Nombre)	-	-	329	490	493	HAC
Nombre de radios communautaires (Nombre)	-	-	222	315	315	HAC
Nombre de télévisions fonctionnelles privées et publiques(Nombre)	-	-	30	42	44	HAC
Nombre de télévisions publiques (Nombre)	-	-	2	2	2	HAC
Nombre de télévisions privées (Nombre)	-	-	30	42	42	HAC
Nombre de télévisions communautaires (Nombre)	-	-	5	12	12	HAC

**Source :** CPS/SCJ = Cellule de Planification de Statistique du Secteur Culture et Jeunesse

HAC : Haute Autorité de la Communication ; - Pas disponible

#### **IV. JUSTICE ET SECURITE ROUTIERE**

**Tableau 7: Statistiques de la justice et de la sécurité routière**

Indicateurs	Années					Source
	2018	2019	2020	2021	2022	
Nombre d'accidents de la circulation routière constatés(Nombre)	10937	8935	9309	10614	8189	ANASER
Nombre d'accidents de la circulation routière constatés par la police nationale (Nombre)	10353	8508	8809	9716	7317	ANASER
Nombre d'accidents de la circulation routière constatés par la gendarmerie (Nombre)	584	427	500	898	872	ANASER
Population carcérale de l'ensemble des maisons d'arrêts au 31 décembre (Nombre)	6390	7183	7521	8482	-	CPS/SJ
Population carcérale masculine de l'ensemble des maisons d'arrêts au 31 décembre (Nombre)	5579	6332	6907	8231	-	CPS/SJ
Population carcérale féminine de l'ensemble des maisons d'arrêts au 31 décembre (Nombre)	811	851	177	251	-	CPS/SJ
Répartition des condamnés détenus au 31 décembre selon l'âge et le sexe (Nombre)	-	-	2187	-	-	CPS/SJ
Nombre de juridictions et d'établissements pénitenciers fonctionnels	141	141	141	141	142	CPS/SJ
Nombre de juridictions fonctionnelles (Nombre)	69	70	-	68	82	CPS/SJ
Nombre d'établissements pénitenciers fonctionnels (Nombre)	59	60	60	59	60	CPS/SJ

**Sources** : ANASER = Agence Nationale de Sécurité Routière

**CPS/SJ** : Cellule de Planification de Statistique Secteur Justice

- Pas disponible

**Tableau 8 : Nombre de victimes enregistrées par la protection civile de 2018 à 2022 (Unité : Nombre)**

Indicateurs	Années				
	2018	2019	2020	2021	2022
Sorties effectuées	19 918	22 857	23 200	36 421	25 386
Victimes	28 968	30 697	26 243	36 421	31 241
Morts	1 113	1 252	1 131	14 97	1 196
Blessés	27 855	29 445	25 112	34 924	30 045

**Source :** DGPC

**Tableau 9: statistiques du nombre de blessés d'accidents de la circulation routière par région de l'année 2022**

Directions Régionales	Nombre de blessés								
	Autos	Autos	Autos	Auto	Motos	Motos	Moto	Total	%
	Autos	Motos	Piétons	Seule	Motos	Piétons	Seule		
BAMAKO	336	1956	105	0	1347	357	0	4101	49,40
KAYES	40	107	4	22	310	103	1	587	7,10
KOULIKORO	286	382	79	1	416	190	0	1354	16,30
SIKASSO	57	125	14	0	377	125	0	698	8,40
SEGOU	133	56	7	0	103	10	0	309	3,70
MOPTI	45	13	1	61	60	9	0	189	2,30
TOMBOUCTOU	3	37	13	0	59	66	0	178	2,10
GAO	8	7	0	0	6	1	0	22	0,30
KIDAL	0	0	0	0	1	0	0	1	0,00
TAOUDENIT	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
MENAKA	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
NIORO	0	2	5	0	9	0	0	16	0,20
DIOÏLA	23	25	31	0	45	21	0	145	1,70
KOUTIALA	0	31	0	0	163	51	0	245	3,00
BOUGOUNI	16	43	17	0	132	22	0	230	2,80
NARA	0	3	0	0	7	5	0	15	0,20
SAN	1	12	1	0	75	23	0	112	1,30
BANDIAGARA	5	0	0	0	0	0	0	5	0,10
KITA	3	13	5	0	33	9	0	63	0,80
DOUMENTZA	23	0	0	0	4	0	0	27	0,30
<b>TOTAL</b>	<b>979</b>	<b>2812</b>	<b>282</b>	<b>84</b>	<b>3147</b>	<b>992</b>	<b>1</b>	<b>8297</b>	<b>100,00</b>
<b>%</b>	<b>11,80</b>	<b>33,89</b>	<b>3,40</b>	<b>1,01</b>	<b>37,93</b>	<b>11,96</b>	<b>0,01</b>		

Source: ANASER/ DNS

**Tableau 10: Statistiques du nombre de tués d'accidents de la circulation routières par région de l'année 2022**

Directions Régionales	Nombre Tués								
	Autos	Autos	Autos	Auto	Motos	Motos	Moto	Total	%
	Autos	Motos	Piétons	Seule	Motos	Piétons	Seule		
BAMAKO	72	103	9	7	46	4	10	251	36,70
KAYES	31	19	13	11	39	4	4	121	17,70
KOULIKORO	29	42	4	0	26	6	0	107	15,60
SIKASSO	35	14	4	0	12	15	0	80	11,70
SEGOU	16	20	1	0	17	2	0	56	8,20
MOPTI	8	2	2	9	1	0	2	24	3,50
TOMBOUCTOU	0	0	0	1	2	0	0	3	0,40
GAO	0	2	2	0	0	0	0	4	0,60
KIDAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
TAOUDENIT	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
MENAKA	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
NIORO	0	0	1	0	1	0	0	2	0,30
DIOÏLA	0	7	2	0	1	2	0	12	1,80
KOUTIALA	0	1	0	0	1	0	0	2	0,30
BOUGOUNI	0	6	3	0	2	0	0	11	1,60
NARA	0	0	1	0	0	0	0	1	0,10
SAN	0	1	4	0	3	0	0	8	1,20
BANDIAGARA	0	0	0	0	0	1	0	1	0,10
KITA	0	0	0	0	0	1	0	1	0,10
DOUMENTZA	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
TOTAL	191	217	46	28	151	35	16	684	100,00
%	<b>27,90</b>	<b>31,70</b>	<b>6,70</b>	<b>4,10</b>	<b>22,10</b>	<b>5,10</b>	<b>2,30</b>		

Source : ANASER : Rapport de l'atelier de validation des statistiques d'accidents de la circulation routière de l'année 2022

**Tableau 11 : Comparatif des accidents mortels constatés par la gendarmerie nationale de 2018 à 2022**

Années	Nombre d'accidents			Nombre de personnes tuées				
				Circulation routière			Ferroviaire	Fluviale
	Auto-auto	Auto-moto	Moto-moto	Auto-auto	Auto-moto	Moto-moto	Train	Bateau/autres
<b>2018</b>	580	363	202	257	226	90	0	10
<b>2019</b>	247	103	67	154	53	34	0	16
<b>2020</b>	234	148	118	210	75	31	0	0
<b>2021</b>	374	350	200	187	124	90	0	0
<b>2022</b>	404	382	269	219	161	146	0	0
<b>Variation (%)</b>	<b>-30%</b>	<b>5%</b>	<b>33%</b>	<b>-15%</b>	<b>-29%</b>	<b>62%</b>	<b>0%</b>	<b>-100%</b>

Source: DGGN/SPC-2018 à 2022

## V. COMPTABILITE NATIONALE

**Tableau 12 : Statistiques de la comptabilité nationale de 2018 à 2022**

Indicateurs	Années					Source
	2018	2019	2020	2021	2022	
PIB en valeur courante (Milliards de FCFA)	9 481,95294	10 213,96948	10 052,84	10 707,69	11 714,4082	INSTAT
PIB à prix constant (Milliards de FCFA)	9 345,69606	9 966,463139	9 999,6	10 359,71	11 079,7769	INSTAT
PIB au niveau du secteur primaire aux prix courants (Milliards de FCFA)	3 566,39416	3 828,479497	3 637,92	3 820,699	4 196,99436	INSTAT
PIB au niveau du secteur secondaire aux prix courants (Milliards de FCFA)	1 918,09928	2 151,468484	2 126,92	2 200,912	2 361,19595	INSTAT
PIB au niveau du secteur tertiaire du PIB aux prix courants (Milliards de FCFA)	3 218,96919	3 403,724595	3 460,84	3 790,646	4 236,80305	INSTAT
PIB au niveau du secteur primaire aux prix constants (Milliards de FCFA)	3 518,91313	3 750,687632	3 615,82	3 690,7	3 950,60475	INSTAT
PIB au niveau du secteur secondaire aux prix constants (Milliards de FCFA)	1 832,36889	2 022,54885	2 115,53	2 135,69	2 235,20841	INSTAT
PIB au niveau du secteur tertiaire aux prix constants (Milliards de FCFA)	3 215,72778	3 371,919385	3 445,83	3 668,94	4 028,08001	INSTAT
Formation brute du capital fixe par nature (Milliards de FCFA)	1 613,63539	1 884,619525	2 004,9	2 092,69	2 178,81504	INSTAT

**Source :** Institut National de la Statistique (INSTAT), Comptes économiques du Mali

## **VI. AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE**

**Tableau 13 : Statistiques de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de 2018 à 2022**

Indicateurs	Années					Source
	2018	2019	2020	2021	2022	
Production des céréales (Tonne)	10 159 539	10 451 274	10 351 895	8 819 248	10 098 302	CPS/SDR
Production des maraichères (Tonne)	791 745	655 156	846 388	816 591	1 762 188	CPS/SDR
Production des oléagineux (Tonne)	544 852	430 260	538 287	403 978	510 832	CPS/SDR
Production des autres cultures (Tonne)	1 346 590	100 793	1 360 055	1 225 711	1 622 890	CPS/SDR
Superficie des principales cultures vivrières (Hectare)	5 876 178	5 912 197	6 139 801	6 119 136	6 186 781	CPS/SDR
Production des principales cultures de rente/ (Coton graine) (Tonne)	656 563	710 731	156 524	777 120	389 750	CPS/SDR
Superficie cultivée des principales cultures de rente/ (Coton graine) (Hectare)	698 184	738 193	164 833	720 093	596 093	CPS/SDR
Production cultures fruitières	1 434 323	1 434 323	1 711 939	2 045 748	1 875 402	CPS/SDR

**Source :** Enquête Agricole et de Conjoncture Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CPS/SDR)

**NB :**

1. **Les céréales concernées sont :** mil, maïs, sorgho, riz, blé, fonio.
2. **Principales cultures vivrières ou céréales sont :** mil, maïs, sorgho, riz, blé et fonio.
3. **Les oléagineux sont :** arachide, soja et sésame.
4. **Les cultures maraichères sont :** Gingembre, Laitue, Choux, Persil, Aubergine, Gombo, Tomate, Poivron, Concombre, Melon, Haricot vert, Piment, Oignon, Echalote, Ail, Carotte, Betterave, Radis, Navet, Anis, cumin.
5. **Autres cultures :** Niébé, Voandzou, Pois sucré, Oseilles de Guinée, Patate douce, Manioc, Igname, Pomme de Terre, Taro.
6. **Cultures fruitières :** Orange, Mandarine, Citron, Pamplemousse, Mangue, Papaye, Goyave, Banane, Palme datte, Anacarde, Jujube Greffé, Pomme Cannelle.

## VII. ELEVAGE

**Tableau 14: Statistiques de l'élevage de 2018 à 2022**

Indicateurs	Années					Source
	2018	2019	2020	2021	2022	
Effectif du cheptel par espèce (bovins)(Nombre)	11 758 377	12 111 128	12 474 462	12 848 696	13 234 158	DNPIA
Effectif du cheptel par espèce (Caprins)(Nombre)	25 224 990	26 486 240	27 810 553	29 201 079	30 661 134	DNPIA
Effectif du cheptel par espèce (Ovins)(Nombre)	18 270 000	19 183 500	20 142 677	21 149 809	22 207 301	DNPIA
Effectif du cheptel par espèce (Equins) (Nombre)	572 729,9	584 184	595 869	607 786	619 942	DNPIA
Effectif du cheptel par espèce (Asins) (Nombre)	1 121 898	1144336	1 167 223	1 190 567	1 214 379	DNPIA
Effectif du cheptel par espèce (Camelins)(Nombre)	1 216 758	1 241 093	1 265 915	1 291 233	1 317 057	DNPIA
Effectif du cheptel par espèce (Porcins)(Nombre)	85 159,8	86 182	87 216	88 262	89 322	DNPIA

Source : Direction Nationale des Productions et Industries Animales (DNPIA)

**Tableau 15 : Principaux animaux abattus de 2018 à 2022**

N°	Catégorie	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
1	Bovins	Têtes	446 488	472 113	605 311	497 757	522 070
2	Ovins	Têtes	371 014	463 614	521 299	494 596	681 075
3	Caprins	Têtes	686 219	801 390	1 141 523	1 032 862	1 099 209
4	Camelins	Têtes	1 013	1 642	2 746	9 044	9 758
5	Porcins	Têtes	19 287	20 225	18 585	13 746	15 265

Source : DNPIA, Rapports annuels

**Tableau 16 : Principaux animaux vendus sur les marchés à bétail suivis de 2018 à 2022**

N°	Catégorie	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
1	Bovins	Têtes	1 327 051	1 669 144	2 086 092	2 156 405	1 729 712
2	Ovins	Têtes	2 100 789	2 714 571	2 759 940	3 124 219	3 389 027
3	Caprins	Têtes	1 571 809	1 957 873	2 115 922	1879101	2 214 727
4	Equins	Têtes	18 748	7 408	6 649	268 536	16 352
5	Asins	Têtes	35 793	64 705	75 125	78 896	97 549
6	Camelins	Têtes	10 399	12 636	8 574	15 053	16 475

Source : DNPIA, Rapports annuels

**Tableau 17 : Densité du bétail (nombre de bétail par unité de pâturage) de 2018 à 2022**

N°	Catégorie	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
1	Nombre de têtes de bétails	Nombre de têtes en UBT	17 125 123	16 520 209	17 113 503	17 730 112	18 371 024,65
2	Superficie des pâturages	Hectare	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
3	Estimation de la capacité de charge	Hectare / têtes	1,75	1,82	1,75	1,69	1,63
4	Densité du bétail (=1/2)	Têtes/ hectare	0,57	0,55	0,57	0,59	0,61
5	Pression du bétail (=100*4/3)	Nombre d'indices	32,59	30,32	32,54	34,93	37,50

\*UBT : Unité Bétail Tropical (1 UBT=250Kg)

Source : DNPIA, Estimation à partir des données du Rapport annuel

## VIII. INDUSTRIE

**Tableau 18 : Statistiques de l'industrie de 2018 à 2022**

Indicateurs	Années					Source
	2018	2019	2020	2021	2022	
Indice de production industrielle par trimestre au cours de l'année (1er trimestre)	311	316	163	117	175	INSTAT
Indice de production industrielle par trimestre au cours de l'année (2ème trimestre)	171	183	97	103	102	INSTAT
Indice de production industrielle par trimestre au cours de l'année (3ème trimestre)	157	176	88	96	107	INSTAT
Indice de production industrielle par trimestre au cours de l'année (4ème trimestre)	326	294	101	158	158	INSTAT
Egrenage de coton	240	211	136	124	223	INSTAT
Fabrication de produits alimentaires	80	81	90	124	89	INSTAT
Fabrication de produits à base de tabac	1 324	1 537	1 810	1 829	2116	INSTAT
Fabrication de textiles	61	66	25	-	-	INSTAT
Fabrication d'article d'habillement, teinture fourrure	26	-	-	-	-	INSTAT
Fabrication papier & carton	13	6	9	13	27	INSTAT
Edition, imprimerie et reproduction	142	129	150	188	189	INSTAT
Fabrication de produits chimiques	199	141	177	219	312	INSTAT
Fabrication de produits en caoutchouc	52	5	6	2	2	INSTAT
Métallurgie ; fonderie	191	208	225	223	151	INSTAT
Fabrication d'ouvrages en métaux	52	47	41	37	34	INSTAT
Fabrication matériels électriques	114	87	72	59	38	INSTAT
Fabrication de meubles	173	100	56	60	57	INSTAT
Production d'eau et électricité	438	476	507	558	565	INSTAT

Indicateurs	Années					Source
	2018	2019	2020	2021	2022	
Captage, traitement et distribution d'eau	229	263	301	341	364	INSTAT
Industries agro-alimentaires et tabac	225	248	284	316	321	INSTAT
Industries textiles et cuir	225	199	127	114	205	INSTAT
Industries du bois et meubles	173	100	56	60	57	INSTAT
Industries du papier, carton et édition, imprimerie	68	58	69	87	95,1	INSTAT
Industrie pétrolière, chimiques et caoutchouc en plastique	163	107	134	165	234	INSTAT
Industries métalliques	172	186	199	197	135	INSTAT
Fabrication de machines et matériels	114	87	72	59	38	INSTAT
Electricité, gaz et eau	397	434	466	515	526	INSTAT

**Source:** INSTAT  
- Pas disponible

## **IX. MINES, EAU ET ENERGIE**

**Tableau 19: Statistiques de l'énergie**

Indicateurs	Années					Sources
	2018	2019	2020	2021	2022	
Longueur des réseaux électriques (haute, basse et moyenne) tension (Km)	8885,24	10609	13 213,57	14 929	14265,62	EDM sa
Longueur des réseaux électriques hautes tensions (Km)	1 642,26	1 642,26	1 642,26	1 642	1642,26	EDM sa
Longueur des réseaux de distribution électriques EDM SA moyennes tensions (Km)	2384,4	2763,9	3 171,54	3 445	3551,49	CPS/SME
Longueur des réseaux de distribution électriques EDM SA basses tensions (Km)	6500,9	7845,07	8 399,76	9 842	9071,87	CPS/SME
Production brute d'électricité EDM SA (Mwh) au lieu de (Millier de Kwh)	2219716	2410888	2 595 171	2 805 671	2860248,84	CPS/SME
Vente d'électricité (haute, moyenne, basse) tension(Millier de Kwh)	1 730 903	18 661 536	1 976 228	2 149 829	2 190 940,61	CPS/SME
Vente d'électricité moyenne tension (Millier de Kwh) / Consommation d'énergie totale EDM SA (Mwh) moyenne tension au lieu de (Millier de Kwh)	609 984 000	666 889 776	677 521 802	742 778 115	748 762 250	CPS/SME
Vente d'électricité basse tension (Millier de KWh)/ Consommation d'énergie totale EDM SA (Mwh) moyenne tension au lieu de (Millier de KWh)	1 120 919	1 194 646 091	1 298 706	1 407 051	14 421 78,37	CPS/SME
Nombre d'abonnés de la société nationale d'électricité EDM SA (basse, moyenne) au lieu de (haute, basse, moyenne) tension (Nombre)	569 324	625 382	684 237	749 025	829 034	CPS/SME

Indicateurs	Années					Sources
	2018	2019	2020	2021	2022	
Nombre d'abonnés moyenne tension de la société nationale d'électricité EDM SA (Nombre)	2 391	2595	2 677	2 913	3 087	CPS/SME
Nombre d'abonnés basse tension de la société nationale d'électricité EDM SA (Nombre)	566 933	625 087	681 560	746 112	825 947	CPS/SME
Nombre de localités électrifiées (village ou quartier de ville) du pays (Nombre)	50	51	53	55	65	CPS/SME
Nombre de villes électrifiées du pays éclairage public EDM SA	50	51	53	55	65	CPS/SME

**Sources** : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Mines et Energie

**EDM** : Energie du Mali

**Tableau 20: Situation des titres miniers en cours de validité**

Libellés/Année	2018	2019	2020	2021	2022
TT	440	448	434	490	558
Permis de Recherche	420	429	415	465	532
Autorisation d'Exploration	140	149	49	66	125
Permis d'Exploitation grande mine	20	19	19	25	26
Autorisation d'Exploitation de petites mines	18	57	60	39	68
TEX	38	76	79	64	94
A.d' Exploitation de carrière	51	71	73	74	72
Ratio (TEX/TT) x100	8,64%	16,96%	18,20%	13,06%	16.84%

**Source :** DNGM

**Paramètre :**

**TEX :** Nombre total de permis et d'autorisation d'exploitation en cours de validité ;

**TT :** Total des titres de recherche en cours de validité (non compris les autorisations d'exploitation)

**A. d'exploitation de carrières :** Autorisation d'Exploitation de carrière

**Tableau 21: Productions d'or brut par sociétés minières (Unité : Tonne)**

Indicateurs	Années				
	2018	2019	2020	2021	2022
Artisanales (IM)	6	6	6	6	6
Somisy	5,639	2,211	4,441	5,859	6,687
Semos	4,95	4,644	2,812	3,454	6,653
Morila	3,408	3,505	3,110	2,757	2,657
Yatéla	0,153	0,132	0,109	0,044	0,04
Somika	0,033	0	0	0	0
Somilo/Goukoto	22,518	23,937	22,693	21,683	23,073
Semico	4,232	3,405	3,585	2,980	1,667
Faboula Gold	0,583	0,258	0	0,038	0,247
Nampala	1,547	1,783	1,690	1,525	1,597
Accord	0	0	0	0	0
Fekola	14,778	14,914	20,244	19,672	19,496
Metedia	0,002	0,012	0,005	0	0,004
komana	3,048	3,773	3,474	3,013	2,678
Somifi	-	6,614	3,074	0,637	1,227
Bagama Mining	-	-	-	0,006	0,201
Total (IM)	66,861	71,190	71,237	69,521	72,227

**Source** : Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM)

- Pas disponible

**Tableau 22 : Part du secteur minier dans le PIB (en milliards de francs CFA), de 2018 à 2022**

Indicateurs	Années				
	2018	2019	2020	2021	2022
Total des VA	883,1	976,6	979,1	980,1	1075,4
PIB courant	9 482	10124,0	10052,8	10707,7	11714,4
PS (%)	9,3	9,6	9,7	9,2	9,2

**Source :** INSTAT

**VA :** Valeur Ajoutée des sociétés minières

**PA :** Part du secteur Minier dans le PIB (PS= VA/PIB)

**Tableau 23 : Valeur des exportations de la production nationale (en milliards de francs FCFA), de 2018 à 2022**

Indicateurs	Années				
	2018	2019	2020	2021	2022
VI (IM)	1 281,1	1 539,8	2 098,8	19040,8	2239,5
VA (IM)	107,3	120,5	163,8	156	178,1
VX	0,009	0,009	0	0	0
VT (IM)	1 388,4	1 660,3	2258,5	2096,8	2417,6
E	1991,4	2153,4	2755	2693,8	3161,6
Pex (%)	69,7	77,1	82	77,84	76,47

Source : BCEAO

**VI(IM)** : valeur des exportations industrielles d'or ;

**VA(IM)** : valeurs des exportations artisanales d'or ;

**VX** : valeurs des exportations minières autres que l'or

**VT (IM)** : valeurs totales des exportations minières ;

**E** : valeurs des exportions du Mali ;

**Pex** : poids des exportations minières (VT/E)

**Tableau 24: Situation des emplois existants dans les sociétés minières de 2018 à 2022**

Indicateurs	Années				
	2018	2019	2020	2021	2022
ESE	5 250	5 980	5 077	5 078	4 951
ESS	6 996	6 177	4 081	5 517	6 222
Total des effectifs	12 246	12 157	9 158	10 595	11 173

Source : CPS/SME

**Paramètres :**

**ESE** : effectif dans les sociétés d'exploitation (nationaux et expatriés)

**ESS** : effectif dans les sociétés de sous-traitance ;

**Tableau 25 : Taux de couvertures des besoins en eau, de 2018 à 2022 par région (Unité : %)**

Région	Rubrique	2018	2019	2020	2021	2022
Kayes	Couverture totale des besoins en eau	26,65	28,06	30,7	29,47	31,01
	Couverture partielle des besoins en eau	70,08	69,19	66,8	68,1	66,94
	Sans point d'eau moderne	3,27	2,75	2,5	2,43	2,05
Koulikoro	Couverture totale des besoins en eau	70,98	74,06	31,8	29,75	31,05
	Couverture partielle des besoins en eau	28,13	25,1	67,4	69,42	68,11
	Sans point d'eau moderne	0,89	0,84	0,8	0,84	0,84
Sikasso	Couverture totale des besoins en eau	58,56	59,5	28,7	29,3	31,23
	Couverture partielle des besoins en eau	41,39	40,45	71,3	70,65	68,77
	Sans point d'eau moderne	0,05	0,05	0,1	0,05	0
Ségou	Couverture totale des besoins en eau	96,6	97,57	29,2	29,37	30,45
	Couverture partielle des besoins en eau	1,19	0,49	69	69,22	68,57
	Sans point d'eau moderne	2,21	1,94	1,9	1,4	0,97
Mopti	Couverture totale des besoins en eau	65,96	67,52	29	29,08	30,73
	Couverture partielle des besoins en eau	30,46	29,04	67,6	67,52	65,87
	Sans point d'eau moderne	3,58	3,44	3,4	3,39	3,39
Tombouctou	Couverture totale des besoins en eau	69,47	70,66	29,3	30,38	33,28
	Couverture partielle des besoins en eau	5,51	4,32	45,7	45,57	43,41
	Sans point d'eau moderne	25,02	25,02	25	24,05	23,31

**Tableau 25 : Taux de couvertures des besoins en eau, de 2018 à 2022 par région (Unité : %) suite**

Région	Rubrique	2018	2019	2020	2021	2022
Gao	Couverture totale des besoins en eau	84,87	90,97	31,5	34,03	39,92
	Couverture partielle des besoins en eau	9,87	6,72	66,4	64,5	58,61
	Sans point d'eau moderne	5,25	2,31	2,1	1,47	1,47
Kidal	Couverture totale des besoins en eau	46,72	51,64	29,9	30,33	32,79
	Couverture partielle des besoins en eau	14,75	11,48	33,6	34,02	31,97
	Sans point d'eau moderne	38,52	36,89	36,5	35,66	35,25
Bamako	Couverture totale des besoins en eau	54,41	54,41	27,9	27,94	27,94
	Couverture partielle des besoins en eau	45,59	45,59	72,1	72,06	72,06
	Sans point d'eau moderne	0	0	0	0	0

Source : Base de données SIGMA - DNH 2018-2022

**Tableau 26: Statistique de la SOMAGEP de 2018 à 2022**

Indicateurs	Années					Source
	2018	2019	2020	2021	2022	
Nombres d'abonnés à la société en charge de la distribution d'Eau (Nombre)	239 645	255 978	310 284	356 340	395184	SOMAGEP
Production d'eau brute de la société en charge de la distribution d'Eau (Milliers de m3)	123 142	141 242	162 938	181 601	193758	SOMAGEP
Production d'eau brute traitée de la société en charge de la distribution d'Eau (Milliers de m3)	113 653	130 618	149 442	169 145	180 934	SOMAGEP
Vente d'eau traitée de la société en charge de la distribution d'Eau (Milliers de m3)	84 814	89 875	98 938	109 621	112659	SOMAGEP

Source : Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP)

**Tableau 27:** Evolution d'exploitation annuelle autorisée en bois d'œuvre et bois de service par région de 2019 à 2022

<b>Année</b>	<b>2019</b>		<b>2020</b>		<b>2021</b>		<b>2022</b>	
<b>Régions</b>	Bois d'œuvre (pieds)	Bois de service (pièces)	Bois d'œuvre (pieds)	Bois de service (pièces)	Bois d'œuvre (pieds)	Bois de service (pièces)	Bois d'œuvre (pieds)	Bois de service (pièces)
Kayes	19 584	332 986	7 987	84 714	30 763	396 190	17 488	206 891
Koulikoro	0	100	0	0	17	0	10	0
Sikasso	3 199	12 661	6 724	810	15 947	2580	15 299	1390
Ségou	0	0	0	0	0	0	7	0
Mopti	0	0	0	0	301	2628	0	0
Tombouctou	-	-	-	-	-	-	-	-
Gao	-	-	-	-	-	-	-	-
Kidal	-	-	-	-	-	-	-	-
Taoudéni	-	-	-	-	-	-	-	-
Ménaka	-	-	-	-	-	-	-	-
Taoudeni	-	-	-	-	-	-	-	-
San	-	-	-	-	-	-	-	-
Kita	-	-	-	-	-	-	-	-
Koutiala	-	-	-	-	-	-	-	-
Nioro	-	-	-	-	-	-	-	-
Bougouni	-	-	-	-	-	-	-	-
Dioïla	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>22 783</b>	<b>345 747</b>	<b>14 711</b>	<b>85 524</b>	<b>47 028</b>	<b>401 398</b>	<b>32 804</b>	<b>208 281</b>

**Source :** Rapports annuels, Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF)

- Pas disponible

## **X. POSTE ET TELECOMMUNICATION**

**Tableau 28: Statistiques des postes et télécommunication de 2018 à 2022**

Indicateurs	Années					Source
	2018	2019	2020	2021	2022	
Nombre d'abonnement téléphonie fixe (Nombre)	228 097	242 241	281 638	301 055	306 900	AMRTP
Nombre d'abonnement internet fixe (Nombre)	120 948	144 721	243 806	145 154	48 828	AMRTP
Nombre d'opérateurs de téléphonie mobile (Nombre)	3	3	3	3	3	AMRTP
Nombre d'abonnement aux téléphonies mobiles (Nombre)	21 955 565	22 925 482	25 315 598	24 334 901	25 869 010	AMRTP
Nombre d'abonnement à l'internet mobile (Nombre)	5 776 724	6 687 884	9 372 130	8 768 933	13 225 819	AMRTP

**Source :** Autorité Malienne de Régulation, des Technologies de l'Information, de la Communication, des Postes et des Télécommunications

## XI. PRIX

**Tableau 29 : Statistiques des prix**

Indicateurs	Années					Source
	2018	2019	2020	2021	2022	
Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (annuel) / Moyenne annuelle, Base 100 en 2014	103,9	100,8	101,3	105,2	115,4	INSTAT
Taux d'inflation (%) en glissement annuel	0,8	3,3	0,7	8,9	9,7	INSTAT
<b>Prix moyens annuels des produits de grande consommation</b>						
Riz local RM40	394	380	395	423	478	INSTAT
Mil	236	220	227	243	393	INSTAT
Maïs	196	255	188	237	315	INSTAT
Fonio local	534	530	517	562	782	INSTAT
Viande de bœuf avec os	2 139	2 125	2 212	2 482	2 720	INSTAT
Lait	1 200	1 200	1 200	1 200	1 201	INSTAT
Essence	710	709	689	663	792	INSTAT
Gas-oil	633	635	618	593	778	INSTAT

**Source :** Institut National de la Statistique (INSTAT)

## XII. DETTE PUBLIQUE

**Tableau 30: Statistiques de la dette publique de 2018 à 2022**

Indicateurs	Années					Sources
	2018	2019	2020	2021	2022	
Dettes publiques en fin de période (Milliards FCFA)	3 496,9	4 106,0076	4 756,9949	5 521,71	5 918,9	DGDP
Encours de la dette extérieure (Milliards FCFA)	3 496,8	38 011	2 993,6552	3 249,51	3 351,7	DGDP
Encours de la dette intérieure (Milliards FCFA)	1 208,5	1 424,4	1 763,3397	2 272,2	2 567,2	DGDP
Service de la dette publique (Milliards FCFA)	101,3	-	160,2	632,07	795,5	DGDP
Service de la dette extérieure (Milliards FCFA)	101,3	123,9	121,8	136,3	167,8	DGDP
Service de la dette intérieure (Milliards FCFA)	380,0	398,7	676,8	504,8	627,6	DGDP
Tirages sur emprunts extérieurs (Milliards FCFA)	76	-	299,558	152,39	-	FMI

**Source :** Direction Générale de la Dette Publique DGDP/ Fonds Monétaire International FMI ; - Pas disponible

### **XIII. RESSOURCES NATURELLES**

**Tableau 31: Statistiques des ressources naturelles, de 2018 à 2022**

Indicateurs	Années					Source
	2018	2019	2020	2021	2022	
Superficie des forêts classées (Hectares)	788 111	788 111	788 111	788 111	837 951	DGEF
Superficie des parcs nationaux (Hectares)	30	30	30	30	30	DGEF
Superficie des zones cynégétiques (Hectares)	2 961 759	2 961 759	2 961 759	2 961 759	2 961 759	DGEF
Production de plants dans les pépinières (Nombre)	16 341 323	13 508 100	25 412,6	18 956 982	9 220 793	DGEF
Nombre de plant mise en terre (Nombre)	10 400 600	16 614 787	18 035,3	2 387 937	17 583 768	DGEF

**Source** : Direction Générale des Eaux et Forêts  
(DGEF)